

INFORMATIONS GREVE 13.02.19 / MARCHES POUR LE CLIMAT / JOURNEE
GROS PULLS



Ixelles, le 07.02.19

Madame, Monsieur,

1. Un mouvement de grève a été déclaré par des organisations syndicales pour le 13 février courant. Il semble que ce mouvement devrait être largement suivi, surtout dans les transports. Comme à chaque fois qu'un tel mouvement est prévu, il incombe aux parents et aux élèves de se présenter à l'heure normale au Collège. A chacun de prendre ses dispositions: covoiturage, solidarité entre élèves, vélo, nuitées en groupe près du Collège, Les retards seront toutefois considérés à partir de 9h05.

Pour les élèves de 2^{ème} qui doivent partir en stage ce jour, il convient qu'ils se renseignent sur la possibilité d'effectuer celui-ci. Dans l'affirmative, tout va bien. Dans la négative, ils se présentent au Collège à leurs heures normales de cours.

Aucun professeur du Collège Saint-François n'a encore déclaré son intention de se joindre au mouvement de grève mais nous vous informerons par le site du Collège si la situation devait évoluer dans les prochains jours.

2. Concernant les marches pour le climat, de nouvelles dispositions entrent en application ce 14 février 2019. J'ai rencontré les délégués de 5^{ème} et 6^{ème} et leurs adjoints ce mardi 05 février à 13h00. Belle rencontre avec des Els matures. Une déléguée climat a été désignée et son adresse courriel a été communiquée au ministère comme contact élèves pour le Collège SF. Il s'agit de: alexandra.vandillen@gmail.com

Pour ce qui est des jeudis de marche, les dispositions suivantes ont été prises en commun:

possibilité de s'absenter en 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème}.

le mardi précédant la marche, au plus tard à 13h00, le nom des participants devra être porté à ma connaissance par lettre individuelle ou groupée avec les motivations et la (les) signature(s) de tous les marcheurs; cette lettre sera réalisée en traitement de texte, Arial 12, propre et sans fautes d'orthographe ou de syntaxe

la plage horaire d'absence devra être précisée

les certificatifs et autres travaux sont maintenus et en aucun cas postposés ou annulés

une autorisation parentale sera toujours requise mais sur papier libre (uniquement pour cette raison) pour éviter d'épuiser les motifs du journal de classe. Elle sera remise à Monsieur Vilain. **Ces absences seront excusées si elles respectent les règles ci-dessus.**

3. Le mardi 12 février, le Collège participera à l'action Gros Pulls. Concrètement, la température des classes sera baissée depuis l'unité centrale de chauffe. Nous invitons donc tous les élèves à s'équiper en conséquence bien que le gel ne sera pas de mise dans les classes ! Parallèlement, des actions ponctuelles, par classe ou groupes-classes, pourraient avoir lieu. Vos enfants vous en informeront.

Toute l'année, les parents peuvent également participer, par un petit geste, à la préservation de notre planète: **couper le moteur de son véhicule lorsque l'on attend son enfant devant le Collège.** Merci.

G. Lebrun
Directeur